

CARREFOUR FAMILIAL L'INTERMÈDE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2019

CARREFOUR FAMILIAL L'INTERMÈDE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2019

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1-2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Surplus	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6
Notes afférentes aux états financiers	7-10

Gilbert Bastings, CPA, Inc.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT COMPANY



Gilbert Bastings, CPA, Inc.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT COMPANY

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
CARREFOUR FAMILIAL L'INTERMÈDE

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers du **CARREFOUR FAMILIAL L'INTERMÈDE** (l'organisme), qui comprennent un bilan au 31 mars 2019 et l'état des résultats, des surplus cumulé et immobilisé, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences possibles des problèmes décrits dans le paragraphe qui suit « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme obtient une partie de ses revenus à partir d'activités d'autofinancement dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit des revenus provenant de ces sources a été limité à la comptabilisation des sommes enregistrées dans les comptes de l'organisme et je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux revenus de dons, aux activités d'autofinancement, à l'actif et au surplus de l'exercice.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombe en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et je me suis acquitté des autres responsabilités qui m'incombe selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenu sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.



Gilbert Bastings, CPA, Inc.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT COMPANY

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Gilbert Bastings, CPA, CA.

Gilbert Bastings, CPA, Inc.
Par Gilbert Bastings, CMA Auditeur, CMA

Montréal (Québec)
Le 11 juin 2019

CARREFOUR FAMILIAL L'INTERMÈDE

RÉSULTATS

AU 31 MARS 2019

	<u>2019</u>		2018	
REVENUS				(note 8)
Subventions				
Ministère de la Famille	156,456	\$	104,554	\$
CLSC - Projet SIPPE	22,508		22,154	
Avenir d'enfants	10,000		14,872	
Emploi Québec - FDMT	371		12,116	
Carrière été	-		2,886	
Autres	1,000		1,000	
Total des subventions	190,335		157,582	
Autofinancement				
Marché de Noël	944		1,020	
Halte répit	13,510		11,872	
Camps	4,986		6,260	
Bazar	4,743		4,455	
Cotisations et contributions des parents	3,452		1,904	
Dons	-		647	
Autres	1,067		2,029	
Total de l'autofinancement	28,702		28,187	
Total des revenus	219,037		185,769	
DÉPENSES D'EXPLOITATION				
Salaires et avantages sociaux	126,902		118,316	
Salaires et avantages sociaux - Projets SIPPE	23,123		22,764	
Salaires et avantages sociaux - Projet AE	-		4,515	
Loyer et services	12,988		12,751	
Téléphone	1,228		1,143	
Frais reliés aux activités et haltes	16,331		6,901	
Frais de camps	9,397		7,956	
Frais reliés aux projets	-		565	
Bureau	3,677		2,259	
Formation et déplacement	903		-	
Assurances	1,090		1,066	
Cotisations et abonnements	598		719	
Honoraires professionnels	7,642		3,010	
Représentation et frais du conseil d'administration	755		574	
Frais bancaires	173		81	
Amortissement - Immobilisations	3,507		894	
Total des dépenses d'exploitation	208,314		183,514	
SURPLUS NET DE L'EXERCICE	10,723	\$	2,255	\$

Gilbert Bastings, CPA, Inc.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTING COMPANY

CARREFOUR FAMILIAL L'INTERMÈDE
SURPLUS
 POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	<u>2019</u>		2018	
SURPLUS CUMULÉ			(note 8)	
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	47,624	\$	46,498	\$
Surplus net de l'exercice	10,723		2,255	
Surplus investi en immobilisations	(8,547)		(1,129)	
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>49,800</u>	<u>\$</u>	<u>47,624</u>	<u>\$</u>

SURPLUS IMMOBILISÉ

SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3,285	\$	2,156	\$
Acquisition d'immobilisations	12,054		2,023	
Amortissement de l'exercice	(3,507)		(894)	
Variation de l'exercice	8,547		1,129	
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>11,832</u>	<u>\$</u>	<u>3,285</u>	<u>\$</u>

Gilbert Bastings CPA, Inc.

 SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
 CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT (CPA)

CARREFOUR FAMILIAL L'INTERMÈDE
FLUX DE TRÉSORÉRIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	<u>2019</u>	2018 (note 8)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Surplus net de l'exercice	10,723 \$	2,255 \$
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3,507	894
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement hors caisse	(59,179)	(34,369)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(44,949)</u>	<u>(31,220)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12,054)	(2,023)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(12,054)</u>	<u>(2,023)</u>
Variation nette de la trésorerie	(57,003)	(33,243)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	120,419	153,662
ENCAISSE À LA FIN L'EXERCICE	<u>63,416 \$</u>	<u>120,419 \$</u>

CARREFOUR FAMILIAL L'INTERMÈDE

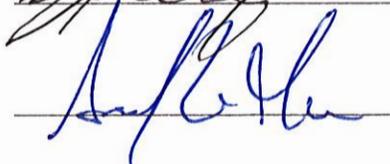
BILAN

AU 31 MARS 2019

A C T I F	<u>2019</u>	2018 (note 8)
À COURT TERME		
Encaisse	63,416 \$	120,419 \$
Débiteurs - note 4	5,615	5,141
Frais payés d'avance	1,734	2,041
	<hr/> 70,765	<hr/> 127,601
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - notes 3 et 5	11,832	3,285
	<hr/> 82,597 \$	<hr/> 130,886 \$
<hr/> P A S S I F		
À COURT TERME		
Créditeurs - note 6	17,703 \$	9,496 \$
Sommes à remettre à l'État	3,262	3,903
Apports reportés - note 7	-	66,578
	<hr/> 20,965	<hr/> 79,977
<hr/> A V O I R		
Surplus cumulé	49,800	47,624
Surplus immobilisé	11,832	3,285
	<hr/> 61,632	<hr/> 50,909
	<hr/> 82,597 \$	<hr/> 130,886 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


, Administrateur


, Administrateur

Gilbert Bastings, CPA, Inc.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT COMPANY

CARREFOUR FAMILIAL L'INTERMÈDE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

1 STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le **CARREFOUR FAMILIAL L'INTERMÈDE** a été constitué le 14 septembre 1994 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est une oeuvre de bienfaisance enregistrée au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'organisme a pour objet de fournir de l'aide aux familles et aux aînés.

2 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les états financiers sont fondés sur la représentation d'opérations et de faits passés, et non futurs, bien qu'ils puissent souvent nécessiter que l'on procède à des estimations concernant des opérations et des faits futurs, et comporter des mesures qui, de par leur nature, peuvent n'être que des approximations.

RISQUES FINANCIERS

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

RISQUE DE CRÉDIT

L'Association n'est pas exposée à un risque important à l'égard d'une partie en particulier.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations d'intérêt du marché. L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt sur sa dette à long terme et autres instruments financiers.

AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

Gilbert Bastings, CPA, Inc.

SOCIÉTÉ DE COMPTABILITÉ PROFESSIONNELLE AGRÉÉE
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTING COMPANY

CARREFOUR FAMILIAL L'INTERMÈDE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparations des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

CONSTATATION DES REVENUS

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les revenus des cotisations, activités et projets sont comptabilisés lorsque dus selon les conventions en vigueur et que leur recouvrement est raisonnablement sûr.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont présentées au bilan au coût d'acquisition et amorties selon les méthodes et aux taux suivants :

Mobilier et équipement	linéaire - 20%
Équipement informatique	linéaire - 20%

4 DÉBITEURS	<u>2019</u>	<u>2018</u> (note 8)
Subvention	- \$	4,084 \$
TPS et TVQ	2,355	972
Autres	3,260	85
	<hr/> 5,615 \$ <hr/>	<hr/> 5,141 \$ <hr/>

Gilbert Bastings, CPA, Inc.

SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
 CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTING COMPANY

CARREFOUR FAMILIAL L'INTERMÈDE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

 POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2019 (note 8)
Mobilier et équipement	14,183 \$	5,051 \$	9,132 \$
Équipement informatique	7,087	4,387	2,700
	<u>21,270 \$</u>	<u>9,438 \$</u>	<u>11,832 \$</u>
	Coût	Amortissement cumulé	2018
Mobilier et équipement	3,560 \$	2,372 \$	1,188 \$
Équipement informatique	5,656	3,559	2,097
	<u>9,216 \$</u>	<u>5,931 \$</u>	<u>3,285 \$</u>

6 CRÉDITEURS

	<u>2019</u>	2018 (note 8)
Fournisseurs et frais courus	8,878 \$	3,572 \$
Salaires et vacances	8,825	5,924
	<u>17,703 \$</u>	<u>9,496 \$</u>

Gilbert Bastings, CPA, Inc.

 SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
 CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT COMPLY

CARREFOUR FAMILIAL L'INTERMÈDE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

7	APPORTS REPORTÉS	<u>2019</u>	2018 (<u>note 8</u>)
	SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	66,578 \$	98,733 \$
	Encaissement de l'exercice	-	2,823
	Apports constatés durant l'exercice	(66,578)	(34,978)
	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>- \$</u>	<u>66,578 \$</u>

8 CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres de l'exercice précédent, présentés pour fins de comparaison, ont fait l'objet d'un rapport de mission d'examen d'un autre professionnel en exercice indépendant et ont été reclassés afin de respecter la nouvelle présentation.